

*Présentation de projets de loi***LA LOI SUR LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre) demande à présenter le projet de loi C-113, visant à promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, portant création du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le premier ministre (M. Mulroney) à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Français]

LA LOI SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS CHEZ LES PARLEMENTAIRES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre) demande à présenter le projet de loi C-114 intitulé Loi visant à empêcher toute incompatibilité entre les intérêts privés des parlementaires et les devoirs de leur charge, constituant la Commission des conflits d'intérêts et apportant des modifications corrélatives à certaines lois.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser le très honorable premier ministre à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

M. le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

* * *

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est) demande à présenter le projet de loi C-284, tendant à modifier le Code criminel (accords de procréation).

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'autoriser la députée à présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

Mme Copps: En un mot, monsieur le Président, ce projet de loi interdirait tout profit découlant de l'organisation d'accords de procréation ou de la participation à ces accords. Il est une première mesure de contrôle et j'espère que nous aurons bientôt l'occasion de le débattre.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

PÉTITIONS

LE PROJET D'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions cet après-midi, conformément à l'article 106 du Règlement.

La première pétition provient d'un certain nombre d'électeurs qui disent que le gouvernement conservateur n'a pas reçu du peuple canadien le mandat de conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ils croient que cet accord priverait le Canada de la liberté de déterminer son avenir économique et qu'il nous empêcherait de construire une société distincte de celle des États-Unis.

Les pétitionnaires demandent donc la dissolution immédiate des Chambres afin que les Canadiens aient l'occasion d'accepter ou de rejeter cet accord de libre-échange dans des élections générales.

LA PROPRIÉTÉ DES ACTIONS DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ, DES COMPAGNIES HYDROÉLECTRIQUES ET DES SERVICES DE DISTRIBUTION DE L'EAU

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma seconde pétition provient d'un certain nombre d'habitants du centre de la Colombie-Britannique. Ils disent que la West Kootenay Power and Light Company qui possède aussi un permis de distribution d'eau, a été vendue à la société américaine Utilicorp United Inc. de Kansas City, Missouri. Ils signalent que les lois américaines interdisent expressément aux Canadiens d'acheter de cette façon des sociétés américaines. C'est pourquoi les 8 673 consommateurs de la région desservie par la compagnie en question ont signé cette pétition, afin de protester contre cette vente.

Ils demandent donc au Parlement d'adopter une loi pour s'assurer que la majorité des actions des services d'électricité, des compagnies hydroélectriques et des services de distribution de l'eau appartiennent à des Canadiens afin que la souveraineté du Canada soit aussi bien protégée que celle des États-Unis.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE IMMÉDIATEMENT DES MESURES POUR AIDER LES SANS-ABRI

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai une pétition que l'Organisation nationale anti-pauvreté a fait signer. On y dit que, selon les estimations du Conseil canadien de développement social, plus de 100 000 personnes ont été sans abri en 1986 au Canada. On fait remarquer en outre qu'un nombre croissant de jeunes, de femmes et de familles entières sont sans abri, même si l'économie canadienne est prospère, que le nombre de logements à prix modique pour les personnes à faibles revenus diminue constamment et que les soupes populaires et les abris d'urgence ne sont que des mesures temporaires et non des solutions permanentes.